

Transports à propos de l'aéroport de Dawson Creek, en Colombie-Britannique. Cet aéroport est situé à 45 milles de Fort-St. John et à 85 milles de Grande Prairie. J'ai reçu l'assurance qu'on y paverait une piste d'envol et je voudrais savoir où en sont les choses. Dans cette région du Canada, il n'y a pas d'enfants qui partent pour l'école le ventre creux. La région est située au cœur du pays du pétrole, et les installations hydro-électriques de Hudson Hope y attireront des milliers de personnes. Le chemin de fer *Northern Alberta* a réduit le nombre de voyages par semaine. Apparemment, le transport des voyageurs ne rapportait pas. J'y suis retourné une fois, et il n'y avait que trois ou quatre voyageurs dans le train. Quand on veut retourner chez soi en vitesse, il faut prendre l'avion. Un grand nombre d'avions ont leur base à Dawson Creek. Ils appartiennent aux entreprises pétrolières qui font des travaux dans la région. Nous venons de terminer la construction d'un hôpital de deux millions de dollars, qui compte sur les avions pour aller chercher et ramener les malades. Où en sont les choses en ce moment?

L'hon. M. Hees: Monsieur le président, je vais essayer de me souvenir de la correspondance que nous avons eue avec la municipalité intéressée. Si j'ai bonne mémoire, la dernière communication à ce sujet était une lettre de moi à la municipalité, où je l'invitais à nous proposer un programme de partage des frais pour l'aménagement de cette piste. J'aimerais consulter le dossier, mais je ne crois pas avoir reçu de réponse de la municipalité depuis cette lettre.

L'honorable député n'ignore pas que nous ne demandons pas mieux que de collaborer avec la municipalité par tous les moyens. Je sais très bien tout l'intérêt que l'honorable député de Caribou porte à cette question. Il est venu me voir à ce sujet bien des fois. Il m'a fait un exposé complet de la situation. Je l'ai félicité en lui disant qu'il était un modèle exemplaire du bon député soucieux de l'intérêt de ses commettants. Il peut être certain que nous poursuivrons l'étude de cette question avec la municipalité. Je consulterai la correspondance. Autant que je me rappelle, nous leur avons demandé de nous soumettre une proposition relative à un partage des frais, pour que nous l'examinions.

M. Henderson: Ils ont, je crois, accédé à votre demande et l'honorable ministre a, dans ses dossiers, une lettre à cet effet.

L'hon. M. Hees: Si elle y est, je vais m'en occuper certes, et tout de suite. S'il y a eu du retard je le regrette, car ce n'est pas juste à l'égard de l'honorable député. Il a fait tant d'efforts pour la réalisation de ce projet, et il

fait tellement de bon travail dans sa circonscription, que je ne voudrais pas ralentir les progrès qu'il a réalisés depuis qu'il détient son mandat.

M. Granger: J'ai déjà pris la parole, monsieur le président, donc je serai bref. Il y a un problème, dans ma circonscription, que je demanderai au ministre d'étudier sérieusement, il s'agit de la durée de la saison de navigation des bateaux du National-Canadien à Terre-Neuve. Je parle en particulier, bien entendu, de ma propre circonscription, du nord de Terre-Neuve et du Labrador. Voici, en résumé, quelle est la situation: vers la fin de l'année la plupart des navires ont déjà suspendu leur service et, au printemps, le service de cabotage du National-Canadien ne reprend d'habitude son activité que vers le 1^{er} mai. Certaines années, comme cette année, la saison est encore plus avancée lorsque les navires entrent en service. Je comprends que cela dépend du temps qu'il fait, à quoi nous ne pouvons rien, et que ce sera toujours un problème que de desservir les ports de mer du littoral nord durant les mois d'hiver.

Je dois signaler cependant qu'un grand nombre de collectivités du nord de Terre-Neuve et du Labrador comptent exclusivement sur le service de cabotage du National-Canadien pour recevoir les vivres et les approvisionnements dont elles ont besoin, de même que pour le transport des voyageurs. Les habitants de ces régions doivent amasser des provisions pour l'hiver, en espérant qu'ils en auront suffisamment pour se rendre au printemps. Cela dépend, je dis bien, du temps qu'il fait et auquel nous ne pouvons rien. Heureusement, aujourd'hui la glace n'est plus comme autrefois un obstacle infranchissable. Je veux parler de l'utilisation des brise-glaces pour compléter le service de cabotage du National-Canadien.

Qu'il me soit permis de signaler ici que le service de brise-glaces a été tellement bon à Terre-Neuve que j'ai toutes les raisons de dire et de croire que chaque fois que les services d'un brise-glaces ont été requis au nord de Terre-Neuve, le ministre n'a pas tardé à s'occuper de nos besoins. Je sais également que je m'expose à ce qu'on me dise: "Aussitôt qu'on vous accorde une amélioration de service, vous en demandez une autre!" Je crains bien que ce soit vrai, mais, que voulez-vous, c'est ça le progrès. J'aimerais que le ministre étudie la possibilité d'améliorer le service de cabotage du National-Canadien avec l'assistance des brise-glaces afin de prolonger la période durant laquelle fonctionnent chaque année les navires de cabotage sur la côte nord de Terre-Neuve.